



**Le registre national d'immatriculation
des copropriétés**

**Guide pratique à destination des syndicats
bénévoles**

Propos introductif

Le registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires a été mis en place pour faciliter la connaissance des pouvoirs publics sur l'état des copropriétés et la mise en œuvre des actions destinées à prévenir la survenance des dysfonctionnements. Ainsi, si votre copropriété est à destination partielle ou totale d'habitation, vous êtes tenu d'immatriculer votre copropriété.

Ce guide vous permet de procéder à l'immatriculation de votre copropriété.

Un calendrier a été mis en place pour immatriculer les syndicats de copropriétaires, vous avez donc jusqu'au 31 décembre 2018 pour immatriculer votre copropriété.

Plusieurs sanctions s'appliquent si vous ne procédez pas à l'immatriculation du syndicat de copropriétaires et si vous n'effectuez pas la mise à jour des données. D'une part, l'Anah peut vous demander une astreinte, pouvant aller jusqu' à 20 euros par lot et par semaine. Cette astreinte est répartie entre tous les copropriétaires. D'autre part, le syndicat de copropriétaires ne pourra pas bénéficier de subventions de l'Etat, de ses établissements publics, des collectivités territoriales, de leurs groupements ou de leurs établissements publics.

Pour procéder à l'immatriculation de votre copropriété, vous devez vous munir des documents suivants :

- Le règlement de copropriété : il vous a été remis par le notaire lors de l'achat de votre bien. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez en demander une copie à un autre copropriétaire, au syndic, ou encore au service de la publicité foncière.
- La référence cadastrale de l'immeuble : elle se trouve dans le règlement de copropriété. Vous pouvez également la retrouver sur le site du cadastre www.cadastre.gouv.fr
- Le procès-verbal d'assemblée générale signé qui nomme le syndic ou le contrat de syndic
- Les annexes comptables (pour les informations financières)

Les grandes étapes de l'immatriculation de votre copropriété sur le RNC :

- 1 Je crée un compte de télé-déclarant au nom du syndic bénévole
- 2 Je reçois un courrier avec le code d'activation et j'active mon compte
- 3 Je renseigne les informations demandées
- 4 Je vérifie le récapitulatif des informations et j'édite la fiche synthétique

Etape 1 : Afin d'immatriculer la copropriété, il convient de se rendre sur le site internet du registre national d'immatriculation des copropriétés à l'adresse suivante :

<https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/>

Etape 2 : Vous rendre sur l'onglet « mon compte ».

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS vise à recenser les copropriétés à usage d'habitat. Il permet de procéder en ligne à l'immatriculation d'une copropriété par son représentant légal ou par un notaire, et d'accéder à un annuaire et à des données statistiques.

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

IMMATRICULATION
IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ →

STATISTIQUES
Vous souhaitez accéder à des informations statistiques issues du

ANNUAIRE DES COPROPRIÉTÉS
Vous avez un projet d'acquisition au sein d'une copropriété ?
Vous souhaitez en savoir plus sur une copropriété ?

Etape 3 : Allez sur l'icône « s'inscrire » à droite de l'écran.

The screenshot displays the website for 'LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS'. At the top left, there are logos for the French Republic and the 'MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES'. The main title 'LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS' is prominently displayed. To the right, there is an illustration of a city and a hand pointing to a document icon. The 'Agence nationale de l'habitat' logo is also present. A dark navigation bar contains the text 'IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ' and a 'MON COMPTE' button with a user icon. Below this, a breadcrumb trail shows 'Accueil / Connexion'. The central section is titled 'CONNEXION' and features two input fields: 'Identifiant' (with 'Adresse électronique' as a placeholder) and 'Mot de passe' (with 'Mot de passe' as a placeholder). A 'S'inscrire' button is located to the right of the 'Identifiant' field and is circled in blue. Below the input fields are 'Connecter' and 'Mot de passe oublié' buttons. The footer includes logos for the French Republic and the 'Agence nationale de l'habitat', along with website links: 'gouvernement.fr', 'legifrance.gouv.fr', 'service-public.fr', and 'france.fr'. A dark footer bar contains the copyright notice '© 2017 - Ministère de la Cohésion des territoires' and links for 'PLAN DU SITE | MENTIONS LÉGALES | AIDE | CONTACT'.

Etape 4 : Renseigner le type de télédéclarant « syndic bénévole » puis cocher la case « je ne suis pas un robot » et cliquez sur « suivant ».

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ | MON COMPTE

Accueil / Création d'un compte de télédéclarant

TYPE DE TÉLÉDECLARANT

Vous êtes ? *

- Télédéclarant professionnel
- Syndic bénévole

Je ne suis pas un robot

Annuler | **Suivant**

gouvernement.fr | legifrance.gouv.fr | service-public.fr | france.fr

© 2017 - Ministère de la Cohésion des territoires | PLAN DU SITE | MENTIONS LÉGALES | AIDE | CONTACT

Etape 5 : Vous devez renseigner des informations sur votre identité : il s'agit de vos coordonnées personnelles.

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

COPROPRIÉTÉS

nationale Anah de l'habitat

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

MON COMPTE

Accueil / Création d'un compte de télédéclarant

CRÉATION D'UN COMPTE TÉLÉDÉCLARANT

INFORMATIONS SUR LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Civilité*

Nom*

Prénom*

Adresse électronique*

Confirmation de l'adresse électronique*

Téléphone*

Code APE

ADRESSE

Etablissement domicilié en France* Oui Non

Complément pour l'adressage

Immeuble, résidence

Voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal (ou cedex)*

Commune*

Pays*

PARAMÈTRES TECHNIQUES POUR LES WEBSERVICES

DN Certificat client 1

DN Emetteur Certificat 1

DN Certificat client 2

DN Emetteur Certificat 2

NB : Le code APE n'est pas à renseigner

Paramètres techniques pour les webservices : ces informations sont facultatives.

Etape 6 : Un message sera indiqué sur votre écran :

The screenshot shows the website interface for 'LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS'. At the top left is the logo of the French Republic and the text 'MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES'. To the right is the logo of the 'Agence nationale de l'habitat'. The main header features the title 'LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS' and a navigation bar with 'IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ' and 'MON COMPTE'. Below the header, the page title is 'CRÉATION D'UN COMPTE TÉLÉDÉCLARANT'. A green message box contains the following text: 'Un courriel a été envoyé à l'adresse électronique [redacted] avec un lien pour définir votre mot de passe. Pensez à consulter vos courriers indésirables si vous ne recevez pas le courriel de définition du mot de passe. Merci également de vous assurer que vos paramètres de sécurité informatique vous permettent de recevoir les courriels émis par ne_pas_repondre@registre-coproprietes.gouv.fr. Si vous n'avez pas reçu de courriel vous invitant à créer un mot de passe dans les trois heures à venir, merci de nous le signaler via le formulaire de contact.' Below the message is a 'Retour à la page d'accueil' button. At the bottom, there are logos for the French Republic and the 'Agence nationale de l'habitat', along with a footer containing '© 2017 - Ministère de la Cohésion des territoires' and 'PLAN DU SITE | MENTIONS LÉGALES | AIDE | CONTACT'.

« Un courriel a été envoyé à l'adresse électronique exemple@mail.com avec un lien pour définir votre mot de passe. Pensez à consulter vos courriers indésirables si vous ne recevez pas le courriel de définition du mot de passe. Merci également de vous assurer que vos paramètres de sécurité informatique vous permettent de recevoir les courriels émis par [ne pas_repondre@registre-coproprietes.gouv.fr](mailto:ne_pas_repondre@registre-coproprietes.gouv.fr) . Si vous n'avez pas reçu de courriel vous invitant à créer un mot de passe dans les trois heures à venir, merci de nous le signaler via le formulaire de contact ».

Etape 7 : Vous devez vous rendre sur votre boîte de messagerie électronique.

Afin de finaliser la création du compte télédéclarant, il faudra vous rendre sur votre boîte mail, et cliquer sur le lien présent dans le mail.

Vous devez saisir un mot de passe compris entre 8 caractères minimum et 12 caractères maximum, sans espace, comportant au moins un chiffre, une minuscule et une majuscule. Ce lien a une durée de validité de 120h. Vous pouvez également copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Un code d'activation vous sera envoyé sous un délai maximum de 15 jours par voie postale afin d'achever la procédure d'activation de votre compte. Il vous suffira de renseigner ce code dans votre espace personnel. En cas de perte du courrier, vous pourrez demander l'envoi d'un nouveau code d'activation dans votre espace personnel.

Pour accéder à votre espace personnel, rendez-vous sur le site <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/#/>, à la rubrique « Mon compte », puis connectez-vous à l'aide de votre adresse électronique et de votre mot de passe.

En cas de besoin, vous pouvez contacter l'assistance en utilisant le formulaire de contact situé à la rubrique « Aide ».

Si vous ne recevez pas le mail, pensez également à consulter vos SPAM ou enregistrer l'adresse du registre national d'immatriculation.

Etape 8 : Une fois que vous avez reçu le courrier avec le code d'activation, vous pouvez activer votre compte.

Aller dans « Activer mon compte » puis saisissez le code d'activation présent dans le courrier, cliquez sur « Valider ».

Etape 9 : Vous pouvez vous rendre sur l'onglet « Immatriculer une copropriété ».

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Agence nationale de l'habitat

INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾

VOUS ÊTES

UN REPRÉSENTANT LÉGAL DE COPROPRIÉTÉ(S)

PRÉSENTATION DU REGISTRE →

LE REGISTRE ET MOI →

AIDE ET FAQ →

ANNUAIRE DES COPROPRIÉTÉS

RECHERCHER → +

MES COPROPRIÉTÉS

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ →

GÉRER UNE COPROPRIÉTÉ →

RATTACHER UNE COPROPRIÉTÉ →

MES COMPTES

MON COMPTE →

MON ÉTABLISSEMENT →

MES COMPTES UTILISATEURS →

STATISTIQUES

Vous souhaitez accéder à des informations statistiques issues du registre.

ACCÉDER AUX RESTITUTIONS →

Etape 10 : Vous allez désormais immatriculer votre copropriété. Pour ce faire, il faudra renseigner les informations de rattachement.

ups://www.jocitec.com

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

COPROPRIÉTÉS

INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾

Accueil / Immatriculer une copropriété

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

Informations de rattachement ✓ Identification ✓ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ✓ Données techniques ✓

CONTRAT DE SYNDIC

Agissez-vous dans le cadre d'une mission d'administration provisoire ?* Non ▾

Date de début du mandat ou de la mission* 01/01/2016 📅 ⓘ

Date de fin du mandat ou de la mission* 13/02/2018 📅 ⓘ

Type de pièce justificative* ⓘ

Pièce justificative* ⓘ

Contrat de syndic
PV de l'assemblée générale approuvant le mandat de syndic

➤ ETAPE SUIVANTE

Sauvegarder temporairement Soumettre pour validation Supprimer Quitter

Information de rattachement

Contrat de syndic :

- Agissez-vous dans le cadre d'une mission d'administration provisoire ? Sélectionner OUI ou NON.
- Date de début du mandat ou de la mission
- Date de fin du mandat ou de la mission

Vous trouverez ces informations dans le procès-verbal d'assemblée générale ou dans le contrat de syndic.

- Type de pièce justificative : sélectionner : soit le procès-verbal d'assemblée générale soit le contrat type de syndic.

Attention, les documents seront vérifiés. Le procès-verbal d'assemblée générale ou le contrat de syndic doit nommer le syndic bénévole et doit être signé.

Joindre la pièce justificative.

La pièce justificative doit être au format *.pdf* et ne doit pas excéder 5 mégaoctets.

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

COPROPRIÉTÉS

nationale de l'habitat

INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾ Administrat...

Accueil / Immatriculer une copropriété

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

Informations de rattachement ⓧ Identification ⓧ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ⓧ Données techniques ✓

CONTRAT DE SYNDIC

Agissez-vous dans le cadre d'une mission d'administration provisoire ?

Date de début du mandat ou de la mission* ⓘ

Date de fin du mandat ou de la mission* ⓘ

Type de pièce justificative* ⓘ

Pièce justificative* ⓘ

[→ ETAPE SUIVANTE](#)

Après avoir joint la pièce justificative, cliquez sur « étape suivante ».

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

COPROPRIÉTÉS

nationale de l'habitat

INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾ Administrat...

Accueil / Immatriculer une copropriété

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

Informations de rattachement ⓧ Identification ⓧ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ⓧ Données techniques ✓

CONTRAT DE SYNDIC

Agissez-vous dans le cadre d'une mission d'administration provisoire ?

Date de début du mandat ou de la mission* ⓘ

Date de fin du mandat ou de la mission* ⓘ

Type de pièce justificative* ⓘ

Pièce justificative* ⓘ

[→ ETAPE SUIVANTE](#)

Etape 11 : Vous devez renseigner les informations d'identification de la copropriété.

MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES **COPROPRIÉTÉS** nationale de l'habitat Anah

INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾ Administrat...

Accueil / Immatriculer une copropriété

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

Informations de rattachement ✕ Identification ✕ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ✕ Données techniques ✓

IDENTIFICATION

Nom de la copropriété* Le champ "Nom de la copropriété" est obligatoire .

Date de règlement de copropriété* Le champ "Date de règlement de copropriété" est obligatoire .

SIRET ?

ADRESSES

Merci de renseigner l'adresse de référence de la copropriété.

Type

Adresse

Adresse	Type	Géolocalisation
Aucune adresse ajoutée		

PARCELLES CADASTRALES ⓘ

1) Identification

- Le nom de la copropriété : celui-ci figure dans votre règlement de copropriété.
- La date du règlement de copropriété
- Le numéro SIRET n'est pas à renseigner.

2) Adresse

- Type
- Adresse : entrer votre adresse, celle-ci doit s'afficher automatiquement, l'adresse est alors géolocalisée, puis cliquez sur « ajouter ».

3) Parcelles cadastrales

Vous trouverez les informations concernant la parcelle cadastrale dans le règlement de copropriété.

Si vous ne trouvez pas ces informations dans le règlement de copropriété, vous pouvez faire une recherche sur le site internet suivant : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Il vous suffit alors d'entrer l'adresse de la copropriété pour trouver la référence cadastrale.

PARCELLES CADASTRALES

Code postal	<input type="text"/>	Code INSEE	<input type="text"/>
Commune	<input type="text" value="v"/>	Préfixe	<input type="text"/> ⓘ
Commune absorbée	<input type="text" value="v"/> ⓘ	Section	<input type="text"/> ⓘ
		Numéro parcelle	<input type="text"/> ⓘ <input type="button" value="Ajouter"/>

Code postal	Commune	Code INSEE	Préfixe	Section	Numéro de parcelle	Géolocalisation
Aucune parcelle cadastrale ajoutée						

4) Informations complémentaires

Vous trouverez ces informations dans le règlement de copropriété.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le champ "Syndicat" est obligatoire .

Syndicat principal / secondaire* ⓘ

Le champ "Résidence service" est obligatoire .

Résidence service* ⓘ

Le champ "Syndicat coopératif" est obligatoire .

Le champ "Nombre total de lots" est obligatoire .

Syndicat coopératif* ⓘ Nombre total de lots* ⓘ

Le champ "Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerce" est obligatoire .

Nombre d'ASL* ⓘ Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerces* ⓘ

Le champ "Nombre de lots à usage d'habitation" est obligatoire .

Nombre d'AFUL* ⓘ Nombre de lots à usage d'habitation* ⓘ

Le champ "Nombre de lots de stationnement" est obligatoire .

Nombre d'Unions de syndicats* ⓘ Nombre de lots de stationnement* ⓘ

Syndicat principal / syndicat secondaire

Résidence service : choix entre OUI/NON

Syndicat coopératif : choix entre OUI/NON

Nombre total de lots

Nombre d'ASL auxquelles est rattaché le syndicat des copropriétaires (association syndicale libre)

Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerces

Nombre d'AFUL auxquelles est rattaché le syndicat des copropriétaires (association foncière urbaine libre)

Nombre de lot à usage d'habitation

Nombre d'Unions de syndicats

Nombre de lots de stationnement

Après avoir rempli toutes les informations, cliquez sur « étape suivante ».

PARCELLES CADASTRALES

Code postal: 29200
Commune: BREST
Commune absorbée:
Code INSEE: 29019
Préfixe: 000
Section: ko
Numéro parcelle:

Code postal	Commune	Code INSEE	Préfixe	Section	Numéro de parcelle	Géolocalisation	
29200	BREST	29019	000	ko	0050	<input checked="" type="checkbox"/>	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Syndicat principal / secondaire*: Principal
Résidence service*: Non
Syndicat coopératif*: Non
Nombre d'ASL*: 0
Nombre d'AFUL*: 0
Nombre d'Unions de syndicats*: 0
Nombre total de lots*: 25
Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerces*: 5
Nombre de lots à usage d'habitation*: 5
Nombre de lots de stationnement*: 14

[← ETAPE PRÉCÉDENTE](#) [→ ETAPE SUIVANTE](#)

Etape 12 : Vous allez devoir renseigner certaines informations dans l'onglet « Procédures administratives et judiciaires ».

IMMATRICULER UNE COPROPRIETE

COPROPRIÉTÉ : 3 RUE

Informations de rattachement ✓ Identification ✓ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ✗ Données techniques ✓

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

Arrêtés relatifs au code de la santé publique* Non ⓘ

Arrêtés de péril sur les parties communes* Non ⓘ

Arrêtés sur les équipements communs* Non ⓘ

Mandat ad hoc* Non ⓘ

Ordonnance de carence* Non ⓘ

← ETAPE PRÉCÉDENTE

→ ETAPE SUIVANTE

Sauvegarder temporairement Soumettre pour validation Supprimer Quitter

Indiquez dans chaque champs OUI ou NON

- Arrêtés relatifs au code de la santé publique
 - *Les locaux dangereux en fonction de l'utilisation qui en est faite (L. 1331-24 code de la santé publique)*
 - *Un arrêté d'insalubrité (L. 1331-26 et L. 1331-26-1 du code de la santé publique).*
 - *Traitement du risque saturnisme (L. 1334-2 du code de la santé publique)*
 - *Traitement du risque d'exposition à l'amiante (L. 1334-16 du code de la santé publique).*
- Arrêtés de péril sur les parties communes
- Arrêtés sur les équipements communs

Si vous cochez la case OUI, veuillez indiquer la date de l'arrêté.

- Mandat ad'hoc (si vous cochez la case OUI, veuillez indiquer la date de l'ordonnance de nomination et la date de fin de mission indiquée dans l'ordonnance de nomination).
- Ordonnance de carence (si vous cochez la case OUI, veuillez indiquer la date de l'ordonnance du président du tribunal de grande instance).

Puis cliquez sur « étape suivante ».

Etape 13 : Les informations financières de la copropriété sont à compléter dans l'onglet « Données financières ».


IMMATRICULER UNE COPROPRIETE
COPROPRIÉTÉ : 3 RUE

Informations de rattachement
Identification
Procédures administratives et judiciaires
Données Financières
Données techniques

INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'exercice comptable en cours, pour lequel l'assemblée générale approuvant les comptes n'a pas encore été tenue, est-il le premier exercice comptable ?*

Date de début de l'exercice comptable

Date de fin de l'exercice comptable*

La date de l'AG approuvant les comptes de l'exercice clos doit être postérieure à la date de fin de l'exercice comptable.

Date de l'assemblée générale approuvant les comptes*

Charges pour opérations courantes de l'exercice clos*

Charges pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos*

Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres*

Montant des sommes restant dues par les copropriétaires

Nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 €

Montant du fonds de travaux* Le champ "Montant du fonds de travaux" est obligatoire .

Présence d'un gardien ou d'autres personnels employés par le syndicat de copropriétaires* Le champ "Présence d'un gardien" est obligatoire .

L'exercice comptable en cours, pour lequel l'assemblée générale approuvant les comptes n'a pas encore été tenue, est-il le premier exercice comptable ? Indiquer OUI ou NON

- Date de début de l'exercice comptable
- Date de fin de l'exercice comptable
- Date de l'assemblée générale approuvant les comptes
- Charges pour opérations courantes de l'exercice clos
- Charges pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos
- Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres
- Montant des sommes restant dues par les copropriétaires
- Nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 euros
- Montant du fonds de travaux
- Présence d'un gardien ou d'autres personnels employés par le syndicat de copropriétaires.

Etape 14 : Dans l'onglet « Données techniques » il faudra compléter les informations suivantes :

IMMATRICULER UNE COPROPRIÉTÉ

COPROPRIÉTÉ : 3 RUE

Informations de rattachement ✓ Identification ✓ Procédures administratives et judiciaires ✓ Données Financières ✗ Données techniques ✓

ÉTIQUETTE ÉNERGIE

Nombre de bâtiments par valeur d'Étiquette énergie*

Étiquette	Nombre de bâtiments
A	0
B	0
C	0
D	0
E	0
F	0
G	0
Non déterminé	1

Nombre total de bâtiments de la copropriété : 1

AUTRES DONNÉES TECHNIQUES

Année de construction

Période de construction*

Type de chauffage*

Nombre d'ascenseurs*

Données techniques :

- Nombre de bâtiments par valeur d'Étiquette énergie
- Nombre total de bâtiment de la copropriété

Autres données techniques :

Année de construction :

Période de construction :

Type de chauffage : individuel ou collectif

Nombre d'ascenseurs

Etape 15 : Une fois toutes ces informations complétées, cliquez sur « Soumettre pour validation ». Si toutefois certaines informations n'ont pas pu être complétées, vous pouvez cliquer sur « sauvegarder temporairement ».

ETIQUETTE ENERGIE

Nombre de bâtiments par valeur d'Étiquette énergie*

Étiquette	Nombre de bâtiments
A	0
B	0
C	0
D	0
E	0
F	0
G	0
Non déterminé	1

Nombre total de bâtiments de la copropriété : 1

AUTRES DONNÉES TECHNIQUES

Année de construction : 1956

Période de construction* :

Type de chauffage* :

Nombre d'ascenseurs* :

[← ETAPE PRÉCÉDENTE](#)

[Sauvegarder temporairement](#) [Soumettre pour validation](#) [Supprimer](#) [Quitter](#)

Etape 16 : Vous allez voir apparaître le récapitulatif de votre déclaration, il faudra bien vérifier que les informations ne soient pas erronées.



LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS




INFORMATIONS ▾ ANNUAIRE RESTITUTIONS MES COPROPRIÉTÉS ▾
Administrat...

Accueil / Immatriculer une copropriété



RÉCAPITULATIF DE LA DÉCLARATION

INFORMATIONS DE RATTACHEMENT

Pièce justificative : PV AG 2015.pdf Voir le justificatif Date de téléversement : 13/02/2018 à 16h47
Administration provisoire : Non
Date du début de mandat ou de la mission : 29/12/2015
Date de fin de mandat ou de la mission : 28/12/2018

IDENTIFICATION

Nom : 3 rue ...
Date du règlement de copropriété : 22/07/1957 Numéro d'immatriculation SIRET

Adresse	Type	Géolocalisation
3 r ... 29200 Brest	Adresse de référence	☑

Code postal	Commune	Code INSEE	Préfixe	Section	Numéro de parcelle	Géolocalisation
29200	BREST	29019	000			☑

Syndicat principal / secondaire : Principal
Résidence service : Non
Syndicat coopératif : Non Nombre total de lots : 25
Nombre d'ASL : 0 Nombre total de lots à usage d'habitation, de bureaux ou de commerces : 5
Nombre d'AFUL : 0 Nombre de lots à usage d'habitation : 5
Nombre d'Union de syndicats : 0 Nombre de lots de stationnement : 14

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

Arrêtés relatifs au code de la santé publique

Arrêtés de péril sur les parties communes

Arrêtés sur les équipements communs

Mandat ad hoc

Ordonnance de carence

DONNÉES FINANCIÈRES

L'exercice comptable en cours, pour lequel l'assemblée générale approuvant les comptes n'a pas encore été tenue, est-il le premier exercice comptable ?

Date de début de l'exercice comptable

Date de fin de l'exercice comptable

Date de l'assemblée générale approuvant les comptes

Charge pour opérations courantes de l'exercice clos

Charge pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos

Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres

Montant des sommes restant dues par les copropriétaires

Nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 €

Montant du fonds de travaux

Présence d'un gardien ou d'autres personnels employés par le syndicat de copropriétaires

DONNÉES TECHNIQUES

Nombre de bâtiments par valeur d'Étiquette énergie

Étiquette	A	B	C	D	E	F	G	Non déterminé
Nombre de bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	1

Nombre total de bâtiments de la copropriété

Année de Construction

Période de construction

Type de chauffage

Nombre d'ascenseurs

Retour

Valider

Après avoir vérifier les informations, cliquez sur « Valider », le registre d'immatriculation va générer la fiche synthétique de la copropriété.

La fiche synthétique de la copropriété :



FICHE SYNTHETIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ [blacked out]
(conforme aux dispositions de l'article 8-2 de la loi n° 86-567 du 10 juillet 1985)

générée à partir des données mises à jour le 07/03/2018

3 r [blacked out]
 29200 Brest

IDENTIFICATION DE LA COPROPRIÉTÉ

Nom d'usage de la copropriété		[blacked out]	
Adresse de référence de la copropriété		[blacked out] 29200 Brest	
Adresse(s) complémentaire(s) de la copropriété		Sans objet	
Date d'immatriculation	07/03/2018	Numéro d'immatriculation	[blacked out]
Date du règlement de copropriété	22/07/1957	N°SIRET du syndicat de copropriétaires	Sans objet

IDENTITE DU REPRESENTANT LEGAL

Représentant légal de la copropriété	Madame Nathalie [blacked out]
Agissant dans le cadre	d'un mandat de syndic
Adresse	[blacked out] 29200 BREST
Numéro de téléphone	[blacked out]

ORGANISATION JURIDIQUE

Type de syndicat	Syndicat principal	
Si le syndicat est un syndicat secondaire	Sans objet	
Spécificités	<input type="checkbox"/> Syndicat coopératif	<input type="checkbox"/> Résidence service

IDENTIFICATION DE LA COPROPRIETE

Nombre de lots	25
Nombre de lots à usage d'habitation, de commerces et de bureaux	5
Nombre de bâtiments	1
Période de construction des bâtiments <i>Année d'achèvement de la construction</i>	De 1949 à 1960 1956

EQUIPEMENTS

Type de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> collectif – chauffage urbain <input type="checkbox"/> collectif hors chauffage urbain <input type="checkbox"/> mixte – chauffage urbain <input type="checkbox"/> mixte hors chauffage urbain <input type="checkbox"/> sans chauffage
Nombre d'ascenseurs	0

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Date de début de l'exercice clos	01/01/2016
Date de fin de l'exercice clos	31/12/2016
Date de l'Assemblée Générale ayant approuvé les comptes	02/12/2017
Charges pour opérations courantes	2 632,39 €
Charges pour travaux et opérations exceptionnelles	0 €
Dettes fournisseurs, rémunérations et autres	0 €
Montant du fonds de travaux	0 €
Présence d'un gardien ou de personnel employé par le syndicat de copropriétaires	Non

Fiche délivrée par le registre national des copropriétés
le 12/03/2018,
sur la foi des déclarations effectuées par le représentant légal.

Pour toutes questions, consulter l'ADIL du Finistère.

02.98.46.37.38

14 Boulevard Gambetta
29200 BREST

23 rue Jean Jaurès
29000 QUIMPER

<https://www.adil29.org>